

LANN URVAN N° 271

novembre - décembre 2018

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02 98 25 03 04
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

Octobre ensoleillé, décembre emmitoufflé

13 décembre 2018 à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 41 du 25 octobre 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour évoquer les dossiers municipaux du moment.

Karine Morvan est absente.

I Demande de subventions

Le maire évoque la possibilité de nouveaux programmes d'investissement suite à l'ouverture de la bibliothèque et de la garderie.

Deux projets apporteraient un plus dans l'offre de services offerts à la population : une salle multisports et un vestiaire neuf au terrain de sports.

Des avant-projets avec devis ont été présentés aux élus, ainsi que leurs impacts sur l'endettement de la commune.

Le Maire insiste sur le fait que rien n'est encore décidé. Le coût des vestiaires est estimé à 330 000 € HT et à 580 000 € HT pour la salle multisports, avec des restes à charge pour le budget communal d'environ 240 000 € HT et 260 000 € HT, mais uniquement si toutes les subventions possibles sont obtenues.

Le maire indique que les marges financières permettent d'envisager ces équipements grâce à un endettement maîtrisé. Ces équipements pourraient être construits en 2019-2020 mais, pour le moment, le conseil (moins deux abstentions) sollicite des subventions et décidera au printemps prochain de lancer ou non un ou les deux projets.

II Personnel

Madame Audrey LIBER a été recrutée comme agent à l'école via le dispositif «parcours emploi compétence» (PEC) à partir du 1^{er} octobre. Son salaire est pris en charge à 50% par l'État.

III En Bref

- Plan électricité : Hervé LE MENS expose au conseil les

heures de fonctionnement de l'éclairage public dans Saint-Urbain. Deux secteurs sont à identifier : le centre bourg et la périphérie ; L'allumage et l'extinction du centre bourg sont synchronisés par des horloges astronomiques. L'allumage se déclenche à 6h30 et l'extinction a lieu à 22h30. Les lotissements et routes en dehors du centre bourg sont pilotés par des interrupteurs crépusculaires et horloges électromécaniques. L'allumage du matin est programmé à 6h30 et s'éteint lorsque la luminosité est suffisante. Le soir, l'allumage se déclenche lorsque la luminosité est insuffisante et s'arrête à 21h30. Les 24 et 31 décembre, l'éclairage a lieu toute la nuit au centre bourg.

- RASED : Le conseil vote la reconduction de la convention avec le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté pour environ 282 € par an.

- Les Mésanges : La fréquentation des enfants de la commune à Dirinon est de 4 161 heures en 2016, 3825 heures en 2017 et jusque mi 2018 de 2 138 heures. La commune finance la structure pour un accueil équivalent à 2,7 places par an pour un montant de 17 875 €.

- Eau : 17 communes sur 22 ont voté pour le transfert de la compétence Eau potable à la Communauté de communes. Dès janvier 2019, le service ne sera plus géré par la commune.

- Dématérialisation des marchés publics : Les entreprises devront transmettre par voie électronique les dossiers de travaux supérieurs à 25 000 €.

- École numérique innovante et ruralité : Une aide de 50% pour la numérisation de l'école publique est possible pour l'achat de 4 000 € minimum de matériel.

- RPOS assainissement : Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2017 a été présenté au conseil.

Saint-Urbain représente moins de 4% de l'activité communautaire, pour un résultat de recette de 69 000 €.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.
www.saint-urbain.com

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



Le Maire de SAINT URBAIN
Le Conseil Municipal
et le Personnel Communal

Vous présentent leurs meilleurs vœux
Et vous invitent à prendre le verre de l'amitié

Le vendredi 11 janvier 2019 à 19h00

Salle Ty Kreis-Ker

www.saint-urbain.com



CENTENAIRE 14-18

La mairie et la bibliothèque Les Milles feuilles vous invitent aux expositions et aux causeries sur la 1^{ère} guerre mondiale :

Expositions :

« Au temps de la Grande Guerre » - Mairie
« Les écrivains et les femmes » - Bibliothèque



Causeries à la bibliothèque à 20h30

Vendredi 16/11 : « Les jardins militaires » par M. Jean-Luc RICHARD.

Vendredi 23/11 : « Les écrivains et poètes de 14 - 18 » par M. Denis PAGE.

REPAS DES + 65 ANS

234 personnes étaient invitées, 78 ont répondu présent au repas annuel des plus de 65 ans servi par le traiteur Michel de Landerneau.



Les doyens du repas étaient M. COHAT et Mme KEROMNES.

Communiqués de la Mairie

INTERDICTION D'UTILISER DES PESTICIDES pour les particuliers à partir de janvier prochain.

La loi Labbé, qui interdit l'achat, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers, entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Les jardinerie et autres surfaces de vente aux particuliers ne pourront plus distribuer les pesticides de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides...) aux usagers non professionnels.

Il ne leur sera pas non plus permis d'utiliser ces produits après cette date, et donc de les stocker.

En conséquence les jardiniers amateurs doivent rapporter rapidement en déchèterie les produits restants ainsi que leurs emballages.

Dans le cadre de sa démarche « Entretenir au naturel », le Syndicat de bassin de l'Elorn organise, avec l'appui des collectivités en charge de la gestion des déchèteries sur le bassin du SAGE de l'Elorn, une campagne de sensibilisation sur l'importance d'éliminer au mieux ces produits via des filières homologuées.

Des animations sur les techniques de jardinage au naturel seront proposées à l'attention des particuliers venant déposer leurs produits, à certaines dates sur les sites des principales déchèteries participant à l'opération.

Des bacs supplémentaires de récupération de ces produits seront prévus dans les déchèteries pour absorber les apports d'ici la fin de l'année.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 8 octobre, est née DANTEC Juliette, domiciliée 65 rue de Pen an Dorguen.

Le 11 octobre, est née MONFORT Maëlle, domiciliée 320 rue de Pen an Dorguen.

Le 12 octobre, est né SALIOU Axel, domicilié 6 Park Nevez.

Le 27 octobre, est né DELÉTANG Éloann, domicilié 40 résidence la Croix.

Mariage

JACQ Steeves et LE BIHAN Marie, le 22 septembre.

ELLÉOUET Patrick et TASSIN Julie, le 13 octobre.

Décès

M. DAMOUR Sylvère, le 30 octobre.

Mme PASQUEREAU épouse LE BUZIT Jacqueline, le 2 novembre.



LES MILLE FEUILLES

Le 22 septembre ont été inaugurées la bibliothèque les « Mille Feuilles » et la nouvelle garderie périscolaire en présence des élus représentant les collectivités accompagnatrices.

L'ensemble a coûté 800 000 € et a été subventionné par l'État, la Région et le Département, à hauteur de 500 000 €.

Le Maire a rappelé le rôle central des 22 bénévoles de l'association «Livre Échange », sans qui il serait bien difficile d'assurer ce service culturel à la population.

30% d'abonnés supplémentaires en 4 mois est le signe que la population s'approprie ce nouvel espace.

De nombreuses expositions viennent rajouter de la curiosité au fonds littéraire déjà bien fourni.

La garderie ravit les enfants, avec un espace agrandi plus adapté à la fréquentation périscolaire.

A noter la jolie fresque peinte par Yannick BATOGÉ illustrant le mur arrière du salon de coiffure.



PETITES ANNONCES

A vendre : bois de chauffage en 50 cm. Livré sur Saint-Urbain et les communes voisines. Tel 06 62 80 01 81.

Objets trouvés : gilet enfant, écharpes, clés, sac de vêtement, calculatrice, ...

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 26 novembre : journée mondiale contre le sida - 30^e anniversaire

Lundi 17 décembre : crise d'ado du normal au pathologique

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS) 06 99 44 56 66
(M. BOISNE) 06 71 91 67 02
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30*
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00 *
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

* Les lundis 24 et 31 décembre la mairie fermera exceptionnellement à 15h.

* La mairie est fermée les mercredis pendant les vacances scolaires.

CALENDRIER DE COLLECTE

<u>Déchets ménagers</u>	<u>Recyclables</u>
Mercredi 14 nov	Mercredi 21 nov
Mercredi 28 nov	Mercredi 5 déc
Mercredi 12 déc	Mercredi 19 déc
Mercredi 26 déc	Mercredi 2 janvier
Mercredi 9 janvier	Mercredi 16 janvier



PANNEAU D'INFORMATIONS

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, le panneau d'informations lumineux situé devant la mairie est resté éteint pendant quelques temps.

Il est alimenté par un câble électrique venant de la mairie qui alimente également le coffret situé sous le chêne en face de la mairie (et qui est éclairé à Noël).

Les informations transitent par un câble Ethernet venant également de la mairie.

Après investigations, il s'avère que ces deux câbles souterrains, pourtant mis dans des fourreaux, ont été proprement dénudés par des rongeurs. Pour l'anecdote, nous avons trouvé une réserve de glands dans le fourreau principal.

Les réparations effectuées, tout est rentré dans l'ordre, mais nous savons maintenant qu'il faut boucher les entrées des fourreaux !



TRAVAUX DE VOIRIE

La route de Tréflévénez, depuis l'intersection de Beuzidou jusqu'à la limite de la commune, qui avait été élargie l'année dernière a été enrobée.

Elle est maintenant en très bon état sur toute sa longueur, de l'intersection de la route d'Irvillac jusqu'à Tréflévénez.

La traversée du village de Kersulec qui était en très mauvais état a été également enrobée.

Un panneau d'interdiction de circulation des poids lourds en transit sur cette route sera apposé au carrefour de Ty Garde à Tréflévénez.

Ils ne pouvaient pas emprunter la route de Kersulec dans le sens Saint-Urbain – Tréflévénez car la voie romaine leur était interdite de circulation, mais rien n'indiquait l'interdiction dans l'autre sens.

Avant la fin novembre, en espérant que la météo le permette, le réseau d'eaux pluviales de la rue Pen an Dorguen sera entièrement refait.

La circulation sur cette voie sera donc fortement perturbée pendant la durée de ces travaux.

L'année prochaine, le revêtement de cette voie sera refait.

Le bas de la rue de la Fontaine, qui a subi de gros dégâts lors d'une grosse pluie d'orage, sera en partie busé et remis en état avant la fin de cette année.

Les accotements du bas de la route Kastel Dour vont être refaits en terre-pierre, permettant ainsi aux véhicules de stationner dessus sans faire de dégâts sur la pelouse. Elle gardera cependant sa forme de noue actuelle permettant la récupération des eaux de pluie.

Infos Pratiques

DON DU SANG

Lundi 26 novembre de 15h00 à 19h00

Mardi 27 novembre de 14h00 à 18h00

Mercredi 28 et jeudi 29 novembre de 8h00 à 12h00.



Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

MA GENDARMERIE EN LIGNE

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.



Une question ?

Besoin de contacter les gendarmes ?

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade numérique de la gendarmerie est à votre écoute, sans traiter les urgences qui restent de la compétence des plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112).

PORTES OUVERTES COMPAGNONS DU DEVOIR

Du vendredi 18 au dimanche 20 janvier 2019, les Compagnons du devoir ouvriront au public leur maison de Brest, 155 rue de Verdun.

Cet événement sera l'occasion de faire découvrir au public leurs 29 métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes.

Des ateliers vivants animés par des apprentis et des itinérants* montreront des techniques et des réalisations pour faire connaître la réalité passionnante de ces métiers. Des conférences sont également prévues.

En plus des familles, les entreprises partenaires des Compagnons du devoir, les professionnels de l'éducation et de l'orientation ainsi que les institutionnels locaux sont conviés.

* Jeunes professionnels faisant leur Tour de France

Par courriel : n.lecorre@compagnons-du-devoir.com

Par fax : 02 98 05 42 84

*Le prochain bulletin paraîtra vers la mi-janvier. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 2 janvier dernier délai.
Merci.*



RÈGLEMENTATION

L'élagage

Certaines voies communales sont bordées d'arbres qui forment une voûte du plus bel effet au-dessus de la route. A l'automne les feuilles tombent – c'est la dure loi de la nature – et se retrouvent sur la voie publique, pouvant la rendre glissante et dangereuse. Une question se pose alors : à qui incombe l'entretien de la voirie et éventuellement l'élagage de ces arbres ?

L'article D161-24 du code rural et de la pêche maritime du 19 avril 2005 indique que :

« Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »

Le bruit

L'arrêté n° 2012 - 0244 du 1^{er} mars 2012 précise dans son article 19 (section 7 : Bruits dans les propriétés privées) :

« Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses... ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »



DÉCLAREZ VOS RUCHES

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

La période de déclaration est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Cette procédure permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Elle se fait directement sans login ni mot de passe. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI) de façon immédiate.



Les avantages pour les apiculteurs sont de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et de mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

Infos Pratiques

LE SDIS 29

nous rappelle que le détecteur de fumée est à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.



SDIS 29

En donnant l'alarme, le détecteur de fumée permet aux occupants d'un logement de réagir au plus vite parce qu'en cas d'incendie chaque minute compte !

Le feu va très vite :

La 1^{ère} minute un verre d'eau suffit.

La 2^e minute un seau d'eau suffit.

La 3^e minute une tonne d'eau est nécessaire.

Quelques chiffres :

- Le Finistère dénombre 862 feux d'habitation en 2017.

- 70% des incendies mortels se produisent la nuit.

Les épisodes de froid sont également marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone. Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz est inodore et invisible. Il est donc important de bien aérer votre maison.

Il existe également des détecteurs de CO.

La fumée et le monoxyde de carbone tuent, les détecteurs sauvent !

ÉLECTIONS

Une réforme de la tenue des listes électorales entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin.



Nouvel habitant de la commune, n'attendez pas pour vous inscrire sur les listes électorales, notamment pour le scrutin européen de fin mai 2019.

Inscriptions École Communale

Afin d'effectuer le plus précisément possible les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2019, je demanderais aux personnes désirant scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain de se manifester dès que possible par téléphone au : 02 98 25 02 89 ou par courriel : ec.0290919S@ac-rennes.fr

Rappel important :

Pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au jour de la rentrée en fonction des places disponibles.

Les enfants nés en 2016, qui n'ont pu être scolarisés en 2018-2019, seront donc prioritaires pour l'an prochain.

Le directeur, Daniel Gourmelon

Les tranchées

Les enfants des classes de CM1 et CM2 sont allés visiter les tranchées de Plouédern. Voici le compte rendu de leur visite.

Les tranchées font entre 1 et 2 mètres de profondeur, des rondins de bois ont été installés sur les côtés pour éviter qu'elles s'effondrent. Les Allemands ont des tranchées beaucoup plus modernes que nous, car ils y restaient plus longtemps. Ils avaient le temps de construire des choses comme des petites cabanes pour se reposer.

Concernant les fusils : les fusils français avaient 8 balles et quand ils les avaient toutes utilisées, ils devaient les recharger une par une. Tandis que les Allemands eux avaient des recharges, ce qui était beaucoup plus rapide.

Pour les vêtements : les Français étaient vêtus d'un bas rouge, d'un haut bleu et d'un képi bleu. Les Allemands eux avaient un bas vert, un haut vert et un casque vert. Ce qui était beaucoup moins visible dans la pelouse.

La guerre a commencé en 1914 jusqu'à 1918. L'armistice a été signé le 11 novembre à 5h du matin et la nouvelle a été répandue à 11h. Tout cela s'est passé dans un wagon.



L'aide aux devoirs

De nouveaux membres ont rejoint l'équipe de l'aide aux devoirs, portant le nombre de bénévoles à 15.

Si comme, eux vous souhaitez transmettre des connaissances et aimez le contact avec les enfants, rejoignez l'équipe, même pour une présence occasionnelle (le lundi ou le jeudi de 17h00 à 18h00). par exemple, une aide deux fois par mois, agrandirait l'équipe et offrirait une plus grande souplesse d'organisation.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale DIVERRES-CORRE, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



Loto de l'école



200 personnes ont participé au loto de l'école qui s'est tenu vendredi dernier à la salle Ty Kreis-Ker.

Les chanceux sont repartis avec des paniers alimentaires (petits déjeuners, apéro, légumes, bonbons...), enceinte, bracelet connecté ou divers bons d'achats. La TV a été remportée par Sabrina SÉVEN de Saint-Urbain.

Les bénéficiaires de cette soirée vont permettre de financer diverses sorties pédagogiques prévues cette année, et notamment le festival du court métrage de Brest ou des pièces de théâtre au Family pour plusieurs classes de l'école.

La présidente, Séverine MESGUEN, remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions



COMITÉ ANIMATION

Patrice MEUDEC, président du Comité d'animation, a réuni l'association en assemblée générale ordinaire.

Il a remercié les bénévoles pour leur implication dans l'organisation des manifestations pour animer la commune.

Après avoir fait le bilan 2018 (char du carnaval, randonnée gourmande, thé dansant...), il a présenté le calendrier festif à venir : théâtre les 10 et 11 novembre, le Noël des enfants le 22 décembre. En 2019, une journée pique-nique avec concerts sur la place de la Mairie est fixée au dimanche 2 juin, avant de laisser place à la populaire randonnée gourmande le samedi 29 juin. Un thé dansant aura lieu en octobre.

Le bureau a été élu. Patrice MEUDEC est reconduit à la présidence, assisté de Yann BARBEROT à la vice-présidence, d'Anne GUILLOU au secrétariat et de Thomas BARROIS à la trésorerie.

Prochaines animations :

Théâtre, le Comité d'Animation accueille pour ses toutes dernières représentations, la troupe Oxygène de Saint-Divy. Celles-ci se dérouleront

**samedi 10 novembre à 20h30
et dimanche 11 novembre à 16h30
à la salle Ty Kreis-Ker.**



Venez nombreux vous divertir devant trois pièces de Georges Courteline.



Le père Noël rendra visite aux enfants à la salle Ty Kreis-Ker

samedi 22 décembre à 16h00

Il distribuera des bonbons et un goûter sera servi par les membres du Comité d'animation.



FLEUR DU MEKONG

Notre repas jambon à l'os a eu lieu le 28 octobre : 190 repas ont été servis dont 65 à emporter.

Cette journée festive fut l'occasion de se revoir entre adhérents et sympathisants de l'association.

Elle donna l'occasion à quatre jeunes étudiants en I.U.T. à Brest de présenter leur projet tuteuré en notre faveur. Ils ont donc animé la tombola avec dynamisme.

Le fruit de cette journée servira comme habituellement à l'aide des enfants défavorisés dans le delta du Mékong en améliorant leurs conditions dans le domaine sanitaire ou culturel.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à cette journée.

Le prochain rendez-vous est fixé au mois de février pour notre foire aux livres.

La Présidente



Animation école

Tous les derniers samedis de chaque mois de 10h30 à 12h00 :

COLLECTE DES JOURNAUX au hangar communal.

Les journaux sont collectés et récupérés par l'entreprise Cellaouate qui nous les rachète (1 tonne = 80 €). Ce papier est transformé dans l'usine pour créer un isolant écologique performant.



Prochaines collectes : samedi 24 novembre et samedi 29 décembre.

Tous ensemble

Le club, accompagné du club des 3 Rivières d'IRVILLAC et du club des amis de la colline de PENCARAN a organisé la sortie d'automne à Quimper : Visite commentée à l'usine Armor Lux en matinée.

Déjeuner pris à l'hôtel Océania puis temps libre avant de se rendre à PLOMELIN pour la visite instructive de la distillerie du Menhir pour finir par une dégustation de leurs pommeaux, whikies.



Le 3 octobre, une dizaine d'adhérents de Tous ensemble s'est rendue au FHEL pour une visite guidée de l'exposition des dessins et sculptures de Henri MOORE.

Le club tiendra à la salle Ty Kreis-Ker son assemblée générale annuelle

jeudi 13 décembre à 10h00.

Café jardin

L'association organise une bourse aux plantes

**Samedi 24 novembre à partir de 15h00
à la salle Ty Kreis-Ker**

Ouvert à tous que l'on ait des plantes, des graines à échanger ou pas.

Renouvellement possible de votre adhésion sur place.

Entrée gratuite.

VIE ASSOCIATIVE - Buhez ar c'hevredigezhioù



LIVRE ÉCHANGE

Après une inauguration réussie le 22 septembre, toute l'équipe est ravie de compter une nette augmentation des lecteurs d'environ 30% depuis son ouverture.

La foire aux livres a eu lieu le 29 septembre et a attiré de nombreux lecteurs, ce qui permettra de faire de nouvelles acquisitions pour enfants et adultes.

Les p'tites oreilles : la première séance de lectures pour les tout-petits a eu lieu le vendredi 26 octobre. Douze enfants sont venus écouter des histoires et chanter des comptines sur les animaux.

Prochaines séances : le 30 novembre et le 14 décembre à 10h30



Expositions :

Dans le cadre du centenaire 14-18, la bibliothèque propose l'exposition : « Les écrivains et les femmes pendant la Grande Guerre », quatre causeries et deux présentations de films (voir page 2).

Durant le mois de décembre, la bibliothèque accueillera une nouvelle exposition proposée par le collectif Kafé foto.



ES MIGNONNE

Du 29 au 31 octobre s'est déroulé le stage de foot pour les U13 à U7 à Irvillac de 10h00 à 15h00.

Au total 84 joueurs et éducateurs ont participé à ces quatre journées.



Prochain stage aux vacances de février sur le même format.

FÊTE DES JEUX

Un après midi autour du jeu pour petits et grands est organisé

**dimanche 18 novembre
de 14h00 à 18h00 à la salle Kejadenn à
Logonna -Daoulas**

par les bibliothèques de Irvillac, Logonna-Daoulas, L'Hôpital-Camfrout, Loperhet, St Eloy et ALSH interco de L'Hôpital-Camfrout (en partenariat avec la Bibliothèque du Finistère, Ludik Addict et un collectif de jeunes logonnais).

Jeux de stratégie, d'adresse, de rapidité vous attendent ! Venez entre amis ou en famille !

Petite buvette (thé, café, jus de fruits) gérée par un groupe de jeunes. Entrée gratuite.

Contact : LE GARS Gwen coordinateur enfance jeunesse 02 98 20 60 98 ou au 07 88 10 55 34.

www.vivreaupaysdedaoulas.fr

LE PÈRE NOËL VERT

Comme tous les ans, le comité de Daoulas, le secours populaire français organise une collecte de jouets neufs pour les enfants de 1 à 12 ans du canton.

Ce canton regroupe les communes de Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, Le Faou, L'hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Loperhet et Saint-Urbain.



Vous pouvez déposer vos jouets neufs à la mairie jusqu'au 8 décembre.



L'ASSOCIATION EPAL

basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours entre le 22 décembre et le 3 janvier, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite.

www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier